

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des délégués du 12 mars 2020 Ecole primaire, Semsales

Présents:

Les délégués des communes du district de la Veveyse pour le Réseau Santé et Social de la

Veveyse:

Attalens: Alibert Philippe, Savoy Guillaume

Bossonnens : Menoud Anne-Lyse

Châtel-St-Denis: Allaman Jérôme, Colliard Damien, Della Marianna Gabriele, Maillard Daniel

Granges: Michellod Savio

Remaufens: Tâche Jérôme, Herrera Patricio

St-Martin : Borer Cédric

Semsales: Monnard Aloïne, Pittet Jonathan

Le Flon : Gillard Jean

La Verrerie : Grandjean Pascal

Les membres du Comité de direction (CD) :

Cruchon Juliana, Ducrot Charles, Emonet Sylviane, Fahrni Marc, Figini Daniel, Furter Béatrice,

Gothuey Sandra, Menoud Laurent, Ubertini Christiane,

La directrice du RSSV : Bourqui Jacqueline

Excusés:

Délégués des communes du district de la Veveyse :

Attalens: Blunschi André, Grandjean Cyril, Jolivet Françoise, Perroud Pierre-Alain, Savoy Michel

Bossonnens: Cordey Carole, Cottet Dominique

Châtel-St-Denis: Bavaud Thierry, Grumser Steve, Genoud Christine

<u>Granges</u> : Praz Serge <u>St-Martin</u> : Buchs Gérard <u>Le Flon</u> : Cardinaux Christian La Verrerie : Vial Thierry

Membres du Comité de direction (CD) : Monney Christophe

Invités présents :

Responsable RH: Perrin Nathalie

Responsable puériculture : Maillard Robatel Séverine Responsable service des curatelles : Pasquier Natacha

Invités excusés :

Responsable finances et informatique : Dumas Carole

Responsable aide et soins à domicile : Guillaume Claude Eveline

Responsable coordination : Aguet Marlène Responsable immeubles : Colliard Louis

Présence de la Presse :

La Liberté : Sanchez Stéphane Le Messager : Marmy Christian La Gruyère : Castella Valentin

Début : 20h00 Fin : 20h40

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée par le président de l'assemblée, M. le Préfet
- 2. Désignation des scrutateurs
- 3. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 6 novembre 2019
- 4. Projet « Horizon Santé Veveyse »
 - a. Vision et objectifs
 - b. Organisation
- 5. Révision totale des statuts du RSSV
 - a. Présentation du processus
 - b. Approbation
- 6. Divers

1. Ouverture de l'assemblée et appel des délégués

M. le Préfet François Genoud, Président de l'assemblée, souhaite une cordiale bienvenue à tous les délégués, aux membres du Comité de direction, à la directrice du RSSV, aux responsables de service, aux collaborateurs/rices du RSSV, aux partenaires du RSSV ainsi qu'aux représentants de la presse.

Le Président remercie tout particulièrement la commune hôte pour son accueil. La parole est passée à M. Marti, syndic de la commune de Semsales pour annoncer le verre d'amitié en fin de séance afin que tous puissent échanger sous le signe de la convivialité.

Toutes les communes sont représentées : **37** bulletins de vote ont été distribués, majorité absolue à **19**. Une liste des présences a été contresignée à l'entrée.

M. le Président informe que la séance n'est pas enregistrée.

Aucune remarque n'est faite quant à la convocation.

→ Le Président déclare l'assemblée apte à délibérer.

2. Désignation des scrutateurs

Messieurs Pascal Grandjean, Gabriele Della Marianna et Jonathan Pittet sont nommés scrutateurs.

→ Proposition acceptée par l'Assemblée.

3. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 6 novembre 2019

Le PV susmentionné n'appelle aucun commentaire. Le Président remercie l'auteure pour la rédaction de celui-ci.

→ Le PV est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

4. Projet « Horizon Santé Veveyse »

Monsieur le Président rappelle que chaque délégué a reçu le communiqué de presse quant au projet Horizon Santé Veveyse et remercie le comité de direction ainsi que le comité de pilotage d'avoir posé rapidement la vision, les objectifs et le visuel quant à ce projet veveysan d'envergure.



a. Vision et objectifs

Avant de présenter la vision et les objectifs du projet, Monsieur le Président rappelle que ce travail a été fait conjointement entre le comité de direction et le comité de pilotage résultant également des rencontres avec les Conseils de Fondation. Ces rencontres se sont très bien déroulées et ont été profitables aux trois parties.

Vision

Nous sommes fiers de conduire un projet dont l'aboutissement est la consolidation d'un réseau de compétences en matière de promotion de la santé, de coordination, d'hébergements et de prévention.

En voulant intégrer les homes de la Maison Saint-Joseph (Châtel-Saint-Denis) et du Châtelet (Attalens) au RSSV, le projet vise à renforcer l'identité du RSSV pour être mieux à même de répondre à l'évolution des modes de vie, aux exigences légales et aux attentes de la population.

Nous plaçons le personnel de chaque entité au cœur du processus de réunification. C'est avec lui qu'il prendra force, dans toute sa dimension, tant il appelle compétences et qualité.

Le visage humaniste de notre dessein n'est pas incompatible avec notre modèle de gouvernance qui impose rigueur budgétaire, maîtrise des coûts et transparence.

Horizon Santé Veveyse est un projet fédérateur qui sera reconnu comme une solution intelligente, mesurée et visionnaire. »

Objectifs

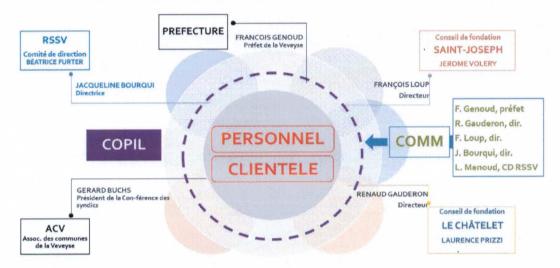
- Développer un pôle Santé et Social en Veveyse, en réunissant tous les partenaires concernés
- Analyser, évaluer et harmoniser les processus et les conditions de travail des collaboratrices et collaborateurs des trois entités actuelles
- Favoriser un maximum de synergies entre les entités en valorisant le travail de toutes les collaboratrices et collaborateurs

- Mettre en place des services permettant des économies d'échelle, tout en respectant le périmètre financier actuel
- Optimiser le système de gouvernance et de management de notre association
- In fine, disposer d'une entité qui réponde de manière professionnelle et bienveillante aux besoins de la population afin de répondre aux attentes des communes et de l'Etat, et ceci en toute confiance.

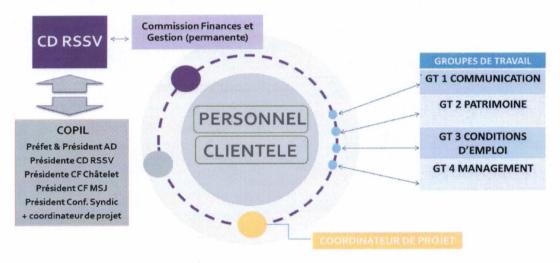
Monsieur le Président rappelle qu'une évolution possible des objectifs est envisageable en fonction de l'avancée du projet.

b. Organisation

Monsieur le Président présente l'organisation du projet en démontrant tout d'abord les parties prenantes, notamment le cœur du projet soit le personnel et la clientèle, tout en mentionnant que vu l'aspect sensible et émotionnel du projet un groupe de travail (cellule) de communication a été créé.



Pour l'organisation du projet, Monsieur le Président rappelle que tout se déroule sous l'égide du comité de direction.

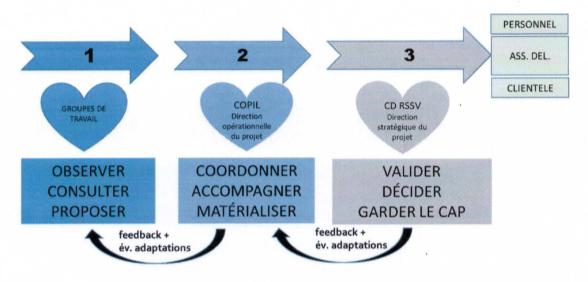


3 groupes importants en plus de celui de la communication ont été créés : patrimoine (modalité de reprise), conditions d'emploi (orienté sur le personnel), management (gouvernance politique et opérationnel).

Le coordinateur de projet est à disposition des groupes de travail.

En marge du projet, une commission permanente a été constituée par le comité de direction ; la commission Finances et Gestion.

Monsieur le Président rappelle l'importance de déterminer correctement les interactions dans un projet et le flux d'information afin de rationaliser et guider les communications.



Monsieur le Président rappelle les rôles de chacun au sein du projet.

<u>Le comité de direction (CD)</u> est l'organe stratégique. Il est représenté dans tous les groupes de travail par au moins un de ses membres et il porte la responsabilité de l'atteinte des objectifs stratégiques.

<u>Le comité de pilotage (COPIL)</u> est l'organe opérationnel et compétent pour la conduite du projet (comité de pilotage du projet – qui rapporte au CD du RSSV)

Il est composé uniquement des décideurs institutionnels :

- Le Préfet de la Veveyse et Président de l'AD
- La Présidente du CD RSSV
- Le Président de la conférence des syndics (ACV)
- La Présidente du CF du Châtelet
- Le Président du CF de la MSJ
- Le coordinateur de projet (voix consultative)

Il veille au reporting, au respect du planning, à la remontée des points bloquants; il agit également comme médiateur au besoin.

Il peut instituer des groupes de travail complémentaires avec l'accord du CD.

Il soumet au CD tous les objets nécessitant une validation avant l'approbation par l'AD.

Les groupes de travail (GT) sont constitués selon les besoins. Ils ne s'occupent que de leur mandat et rapportent au COPIL. Les chefs de groupes sont membres du COPIL

Chaque groupe a au moins un membre du comité de direction. Au besoin, les spécialistes externes mandatés sont intégrés ponctuellement dans les GT.

4 groupes de travail sont constitués :

- GT Communication
- GT Patrimoine
- GT Conditions d'emploi
- GT Management

<u>Les Conseils de fondation</u> relaient les informations et s'expriment à l'échelon du COPIL. Ils valident les décisions stratégiques les concernant

Monsieur le Président ouvre la discussion pour des questions de la part des déléqués.

Pas de questions de la part des délégués.

5. Révision totale des statuts du RSSV

En 2019, un groupe de travail a planché de manière approfondie sur la révision des statuts avec le soutien professionnel de Me Devaud, en se référant au COPIL et au CD. Monsieur le Président tient à remercier chaleureusement Me Devaud et toutes les personnes impliquées.

a. Présentation du processus

Monsieur le Président explique brièvement les étapes du processus étant donné que les communes ont été consultées à deux reprises et informées dès que nécessaire.

- Validation du CD : septembre 2019
- 1ère consultation auprès des communes : fin septembre 2019
- Adaptation du CD en fonction des retours : novembre 2019
- Envoi auprès du SCom : mi-décembre 2019
- Retour des préavis du SCom : janvier 2020
- Adaptation du CD : fin janvier 2020
- 2ème consultation auprès des communes : début février 2020
- Validation définitive du CD : mi-février 2020

Monsieur le Président ouvre la discussion pour des questions de la part des délégués.

Pas de questions de la part des délégués.

b. Approbation

→ A l'unanimité, la révision des statuts du RSSV a été approuvée par les délégués.

Monsieur le Président réitère ses remerciements à toutes les personnes impliquées dans le processus tels que le Service des communes et M.Schmid.

6. Divers

Monsieur le Président ouvre la discussion aux divers :

Monsieur L. Menoud, président de la commission immeuble, informe que la mise à l'enquête avait été temporisée quelque peu en début d'année. Une séance avec le SECA a permis de clarifier les points en suspens. Normalement la publication de la mise à l'enquête sera visible vendredi prochain, soit le 20.03.2020, sur la Feuille d'avis officiel. La démarche avance et un communiqué sera envoyé au préalable.

Monsieur le Président précise que vis-à-vis du COVID, l'ensemble du RSSV se prépare, notamment l'ASDV. Madame la Directrice informe qu'effectivement cela prend énormément d'énergies et qu'un plan pandémie a été réalisé dans le cadre de l'ASDV au où les ressources sur le terrain diminuent et se positionne quant à comment pérenniser l'aide à apporter. En plus de ceci, le RSSV veille bien évidemment à protéger ses collaborateurs : masques, désinfectants, télétravail, consignes envoyées à toutes et tous dans les meilleurs délais. Elle rappelle la pertinence de la proximité avec les médecins afin d'avoir des retours et des informations sur le plan cantonal et local.

Monsieur le Président informe qu'au niveau cantonal, il y a un grand souci de cohésion et d'harmonisation. L'objectif principal : même pratique sur l'ensemble du territoire. Il informe que vendredi 13 mars des nouvelles directives seront données. Il rappelle que la préfecture est à dispositions des communes, des entreprises pour toutes

questions.

Monsieur M. Fahrni, président de la commission du service officiel des curatelles, profite de l'occasion pour saluer Mme Natacha Pasquier, nouvelle cheffe du service officiel des curatelles.

En conclusion, Monsieur le Président remercie le comité, le vice-président, la directrice, l'administration générale, les responsables de service et les collaborateurs. De plus, il remercie les délégués de leur discipline durant la soirée, les personnes mandatées dans ce processus, ainsi que la presse pour leur présence et leur intérêt. Un grand merci à la commune hôte.

Semsales, le 12 mars 2020/ap

Le président . François Genoud

La secrétaire : Audrey Pasquier

PV approuvé le

7/7